



Vendredi 18 octobre 2019

Mise en place d'un accueil des victimes par l'AVIPP, l'Association d'aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux, suite à l'incendie du 26 septembre

L'Association d'aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux (AVIPP) met en place un accueil et un accompagnement pour les victimes, suite à l'incendie survenu au sein de l'usine Lubrizol le 26 septembre 2019.

Pour cela, la Ville de Rouen met à disposition de l'AVIPP à compter du lundi 21 octobre 2019 deux salles de la Mairie annexe Pasteur.

Les victimes seront reçues gratuitement et sans rendez-vous par l'AVIPP dans les locaux de la Mairie annexe Pasteur, 11 avenue Pasteur à Rouen, aux horaires d'ouverture habituels (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 16h30).

Des avocats du barreau de Rouen seront présents chaque matin pour conseiller et répondre aux interrogations des victimes.

Contact de l'AVIPP : par téléphone au 116 006



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53